

AGIR CONTRE LE HARÇÈLEMENT À L'ÉCOLE

Le 7 novembre, c'est la journée nationale contre le harcèlement scolaire.

À cette occasion, voici des numéros de téléphone ou des sites Internet à contacter si tu es victime de moqueries, de vols ou de coups de façon répétée.

TEXTE : JULIETTE SNUSSÉ - ILLUSTRATION : CAMILLE FERRARI



30 20

Si tu es victime, témoin ou auteur de harcèlement à l'école, n'hésite pas à composer ce numéro vert « Non au harcèlement ».

Il est disponible du lundi au vendredi de 9 heures à 20 heures et le samedi jusqu'à 18 heures. Au bout du fil, des psychologues t'écouteront et répondront à toutes tes questions.

→ www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

119

« Allô enfance en danger » est un numéro d'urgence réservé aux jeunes victimes de violences : racket, coups, abus sexuels, harcèlement.

Ouvert 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, il est aussi gratuit et anonyme.

→ www.allo119.gouv.fr

Netecoute.fr

En cas de cyberharcèlement (harcèlement sur Internet), tu peux consulter ce site et te confier à des psychologues ou des juristes (des gens qui connaissent très bien la loi) via une messagerie instantanée.

Ils te donneront des conseils pratiques pour te protéger, comme par exemple photographier les messages injurieux ou signaler un profil sur les réseaux sociaux.

Tu peux aussi téléphoner, du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures, au 0 800 200 000.

→ www.netecoute.fr

ET AU FAIT...

Tu peux aussi en parler à un adulte de confiance : quelqu'un de ta famille, un ou une prof, l'infirmier ou l'infirmière de ton établissement scolaire, un éducateur ou une éducatrice de sport... Tu ne dois jamais avoir honte, il faut vite briser le silence !